



Délibération 2019 – 016 du 07 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf, le jeudi sept mars à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut à BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques COTTEL, Président, conformément à la convocation qui lui avait été régulièrement faite le 26 février 2019 et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés : Mmes J. LECERF – D. LEVESQUE – A.M. BARBIER – V. HERMANT – G. WATSON – N. BOUBET – M. GORGUET

MM. J.F. LALY – X. DUQUESNE – L. GABRELLE – B. VAILLANT – P. GORGUET – B. BRONNIART – J.C. MAYEUX – C. AUDEGOND – J.N. MENAGE – M. REBOUT – J.C. DERUE – E. BURDIK – H. COPIN – M. FLAHAUT – L. ANTINORI – J. CAPELLE – D. BASSEUX – G. TRANNIN – D. DELEPLACE – J. VASSEUR – M. POUILLAUE – J. DESCAMPS – A. PREVOST – J.L. CANDAT

Mme G. WATSON, absente et excusée, a été suppléée par M. M. CANONNE

M. E. BURDIK, absent et excusé, a été suppléé par M. A. JORION

M. D. BASSEUX, absent et excusé, a été suppléé par M. P. BLONDEL

M. D. DELEPLACE, absent et excusé, a été suppléé par M. D. PORET

M. M. POUILLAUE, absent et excusé, a été suppléé par M. J.P. LEBRET

M. A. PREVOST, absent et excusé, a été suppléé par M. T. ROUCOU

Mme N. BOUBET, absente et excusée, a donné pouvoir à M. G. DUE

M. C. AUDEGOND, absent et excusé, a donné pouvoir à M. P. COLLE

M. J.C. DERUE, absent et excusé, a donné pouvoir à M. J.J. COTTEL

Objet : Erosion des sols et ruissellement – Proposition d'accompagnement du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Villes de l'Artois à la démarche de réflexion.

La séance ouverte, Monsieur le Président rappelle au conseil de communauté l'accompagnement apporté par le CPIE Villes de l'Artois pendant l'exercice 2017 en vue de la mise en œuvre de la compétence Gestions des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations dans le cadre de la réponse à un appel à projet national avec le soutien financier et technique de l'Union Nationale des CPIE et Territoires Conseils, service de la Caisse des Dépôts.

Selon les mêmes modalités, Monsieur le Président indique que le CPIE Villes de l'Artois propose d'accompagner l'intercommunalité à nouveau pendant l'exercice 2019 sur la problématique de l'érosion des sols et du ruissellement. L'appui technique du CPIE sera pris en charge à hauteur de 4 500 euros par l'Union Nationale des CPIE et Territoires Conseils.

Monsieur le Président indique que le phénomène d'érosion des sols est une problématique identifiée sur le territoire. Les ruissellements des eaux pluviales et les coulées de boue qui en découlent, impactent régulièrement des communes du territoire provoquant des inondations et dégâts matériels.

Afin de sensibiliser élus et acteurs locaux à ce problème, la DDTM du Pas-de-Calais et la Chambre d'Agriculture du Nord Pas-de-Calais ont organisé des réunions d'information sur ce sujet à Bapaume, Bertincourt et Croisilles en décembre 2018.

Monsieur le Président précise que l'intercommunalité du Sud-Artois, consciente de ce problème, souhaite trouver des solutions pour prévenir et limiter les risques, en impliquant les parties prenantes. Il rappelle l'étude réalisée il y a plusieurs années par le SETA (Syndicat d'Etudes Techniques Agricoles) de Bapaume projetait la création de haies sur le parcellaire agricoles des communes du secteur de Bapaume ainsi que la réflexion en cours en amont de la commune de Saint-Léger ou plus récemment, l'étude hydraulique et hydrologique lancée pour permettre la modélisation des écoulements sur le bassin versant de l'Hirondelle, ceci afin d'aboutir à des propositions d'aménagements.

Monsieur le Président souligne que l'accompagnement du CPIE Villes de l'Artois doit permettre d'enclencher des actions concrètes qui seront d'abord expérimentées sur une partie du territoire, pour ensuite s'étendre au fur et à mesure sur l'ensemble du périmètre communautaire.

Monsieur le Président détaille la démarche d'accompagnement qui repose sur l'animation d'un groupe de travail composé d'élus pour co-construire les solutions, en s'appuyant sur des temps d'échanges avec les différentes parties prenantes : agriculteurs, chasseurs, habitants... Le groupe de travail proposé sera constitué des élus communautaires de la commission développement durable élargie dans un souci de représentativité de l'ensemble du territoire communautaire. Il est également composé de techniciens de la Communauté de Communes du Sud-Artois et du CPIE des Villes de l'Artois.

Monsieur le Président rappelle la composition de la commission développement durable composée de Mrs Gérard DUÉ, Michel BLONDEL, Daniel BOUQUILLON, Gislain BOURY, Jean-Paul BOUSSEMARD, Jean-Claude CODEVELLE, Charles DESCAMPS, Julien FOSTIER, Philippe GORGUET, Bruno HIEZ, Didier LABOURE, Michel LALISSE, Jean-François LALY, Philippe LEFORT, Jean-Claude MAYEUX, Mathieu REBOUT, Denis WERBROUCK.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- d'approuver l'accompagnement de la part du CPIE Villes de l'Artois sur la problématique de l'érosion et du ruissellement des sols,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à cette opération.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an que susdits.

Pour extrait conforme.

Certifié et rendu exécutoire par affichage
Le 7 mars 2019 et transmission
en Préfecture le 7 mars 2019.

Le Président,

Jean-Jacques COTTEL



Le Président,

Jean-Jacques COTTEL



2019-016 – 07/03/2019

Environnement –CPIE Villes de l'Artois

Accompagnement Erosion et Ruissellement